



# Présentation des Appels à projets

« *Trophée Femmes en Sport* »

« *Trophée Femme d'avenir* »

**2009/2010**



PARTENAIRE



## Préambule :

Dans le cadre de la journée internationale de la Femme, la ville de Paris met en place depuis plusieurs années une grande journée autour du sport et de la femme. Le 8 mars 2009, cet événement a pris une nouvelle dimension au cours de cette première édition de « **Femmes en Sport** ». La volonté de la ville de Paris est de développer cette action en direction des femmes en lançant un appel à candidatures autour de 2 thèmes principaux :

- projets d'éducation par le sport baptisés « **Trophées Femmes en Sport** » : qui récompensent les meilleures projets, actions ou stratégies en matière de développement de la pratique physique et sportive féminine ou mixte sur le territoire parisien.
- parcours de femmes citoyennes « **Femme d'Avenir** » : qui récompense une bénévole pour son investissement exemplaire à Paris ou son parcours, quelle que soit la nature de son engagement (dirigeante, arbitre, sportive, éducatrice...).

Vous trouverez le dossier de candidature en téléchargement sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) et à la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Mairie de Paris (25, boulevard Bourdon 75 004 Paris).

L'appel à projets « **Trophées Femmes en Sport** » de la Mairie de Paris vise à **soutenir et valoriser les « bonnes pratiques » citoyennes** autour de la pratique sportive féminine développées par les associations.

Chaque structure associative qui le désire peut ainsi présenter des opérations particulièrement efficaces ou innovantes en matière de valorisation du public féminin par la pratique physique et sportive. Un jury se réunira en février 2010 pour élire les meilleures initiatives.

L'annonce des résultats se fera au cours de la journée « Femmes en Sport » du dimanche 7 Mars 2010 au cours de laquelle les associations lauréates seront conviées et recevront une dotation financière. **La dotation globale de cette opération à destination des associations s'élève à 16 000€.**

## Critères d'éligibilité :

- Les associations candidates doivent être domiciliées à Paris intra-muros
- Le sport comme levier éducatif : projet qui utilise la pratique sportive comme outil d'insertion ou d'éducation
- Action s'inscrivant dans la durée, réalisée ou reconduite (*non ponctuelle ni événementielle, sauf dans le cas où l'événement est le point d'orgue d'une démarche pédagogique globale*)
- Action s'inscrivant dans au moins une des 4 thématiques suivantes :

### ► autour de l'éducation, de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations :

Acquérir des valeurs sociales et citoyennes, des règles de vie à travers la pratique sportive, en vue de faciliter l'insertion sociale des femmes. Renforcer le lien social en luttant contre toutes les formes de discrimination (sociales, sexuelles ou raciales) et faciliter l'accès des femmes à la pratique sportive (aides financiers, etc.).

### ► autour du sport et de l'insertion

**professionnelle** : Faciliter le retour ou l'accès à l'emploi en permettant aux femmes de s'inscrire grâce au sport dans un projet professionnel et/ou de bénéficier d'une formation

### ► autour du sport et de la solidarité

**internationale** : Favoriser le développement local des pays du sud grâce au sport, en développant une logique d'échanges, de sensibilisation et d'éducation auprès des femmes

**► autour du sport et de la santé** : Contribuer à la santé et à l'épanouissement physique et au bien être par la pratique sportive

## **Calendrier :**

Date limite d'envoi des dossiers : 1<sup>er</sup> janvier 2010

Février 2010 : présélection des finalistes et présentation orale des projets

Dimanche 7 Mars 2010 : remise des prix au Stade Emile Anthoine (9 Rue Jean Rey Paris 15e - 75015)

### **Pour plus d'informations :**

**Direction de la Jeunesse et des Sports  
L'équipe Femmes en Sport (01 42 76 30 44)**

**Dossier à retirer sur [paris.fr](http://paris.fr) et à la Direction de la Jeunesse et des sports au 25 boulevard  
bourdon 75004 (bureau 331 bis)**

**Dossier à retourner à la Direction Jeunesse et Sports, 25 boulevard bourdon 75004 Paris à  
l'équipe Femmes en Sport, bureau 331 bis.**



**Cette opération est effectuée en collaboration avec l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS) qui met à disposition son ingénierie et son expertise dans l'identification et l'évaluation des projets d'éducation par le sport.**